

Saint-Marcellin écologique et progressiste

Saint-Marcellin verte et solidaire

[Décembre 2021](#)

Démocratie, solidarités, climat : nous sommes inquiets

La démocratie locale se porte mal : baisse du nombre de commissions, de conseils municipaux, de conseils du CCAS, difficultés pour les élus de l'opposition et les citoyens d'accéder aux informations.

La promesse de démocratie participative, elle, ne pourra se résumer aux seuls « référents de quartier », tandis que le futur dispositif « voisins vigilants » semble être un report malsain de compétences nationales et municipales sur les habitants.

Sur le plan social : disparition des médiateurs de quartier, démarrage poussif de la Fabrik et du Fablab, risque sur les services publics (gare).

Côté cadre de vie, pour le moment, on coupe ou on maltraite les arbres, on efface des pistes cyclables... les autres villes font l'inverse.

Côté énergie et climat, l'été a été marqué par les inondations, dômes de chaleur, canicules, incendies, baisses de rendements agricoles et tensions sur les énergies. Ces événements vont s'intensifier, y compris chez nous. Notre ville doit s'y préparer, c'est une question de responsabilité, de justice, de sécurité et de solidarité. Pour être

pertinentes, les solutions sont à construire en incluant toutes les parties prenantes et doivent être accompagnées d'une réelle volonté politique au niveau communal et intercommunal.

Hélas, sur Saint-Marcellin, ce mandat semble perdu pour le climat : ce n'est pas une priorité de la majorité, et les oppositions n'ont toujours pas la possibilité d'infléchir les choix.

Juin 2021

Tout d'abord, nous nous réjouissons de la mobilisation citoyenne lors de la marche pour le climat du 9 mai dernier. À Saint-Marcellin comme ailleurs, il est temps que les politiques agissent pour le climat !

Pour nous, les avancées de la majorité ne sont pas à la hauteur des enjeux. Ce mandat s'inscrira-t-il encore dans l'inaction climatique et démocratique ?

En dehors du sujet végétalisation, pour lequel nous avons pu faire des propositions, les oppositions ne sont toujours pas associées à la construction des projets de la ville.

Au niveau intercommunal, nous contribuons à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial. Son objectif est de réduire nos consommations d'énergie, les émissions de CO2 et la pollution. Saint-Marcellin fera-t-elle sa part ?

Un plan intercommunal pour les aménagements cyclables est également en cours d'étude. La Mairie écoutera-t-elle les attentes des usagers, détenteurs de l'expertise du terrain ?

Les beaux jours approchant, nous croisons les doigts pour un retour rapide à des conditions sanitaires permettant une reprise complète des activités culturelles, associatives, démocratiques et économiques. Elles font de Saint-Marcellin une ville vivante et conviviale !

N'oubliez pas de vous exprimer lors des élections de juin. Pour les départementales, nous soutenons le "Printemps Isérois". Pour les régionales, nous appelons à voter pour la liste "L'écologie, c'est possible !", représentée localement par Vincent BAYOT et Jonathan SOEN.

Saint-Marcellin demain

[Janvier 2022](#)

CAP SUR 2022 !

Être élus, c'est connaître la population actuelle pour répondre à ses attentes et à ses besoins. C'est participer, autant qu'il nous est permis, au développement de notre ville. Pour cela, l'équipe Saint-Marcellin Demain multiplie ses actions auprès de vous et fait remonter vos attentes à la majorité.

En parallèle, notre groupe Facebook, « EN ATTENDANT DEMAIN », s'étoffe de jour en jour. Il vient de dépasser les 400 membres. Initialement destiné à rompre l'isolement lors du premier confinement, nous avons souhaité que ce groupe, axé sur la solidarité, l'échange et l'information, perdure au-delà de la campagne municipale. Nous sommes particulièrement fiers du réseau que nous avons créé en termes d'emplois et de stages.

La force du collectif reste notre raison d'être, notre ADN. Souvenez-vous « tout seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin » et ce groupe est le reflet de ce qui a toujours animé Saint-Marcellin Demain.

Ce projet vise ainsi à permettre à toutes les personnes qui le

souhaitent de déposer des offres d'emploi, de demander des conseils, de présenter un projet ou de partager des informations utiles avec une dynamique centrale autour de l'emploi.

Au nom de l'équipe de Saint-Marcellin Demain, nous tenions à vous remercier pour votre confiance. Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022 pleine d'énergie et de beaux projets.

Restons en contact : Facebook, Instagram, Twitter ou par mail contact@saintmarcellindemain.fr

Août 2021

Quelques brèves de la vie municipale...

Tout d'abord un retour sur le Conseil municipal du 29 juin dernier qui malheureusement n'a pas pu être retransmis en direct suite à des problèmes techniques du prestataire de la commune.

Beaucoup de nos questions sont restées sans réponse nous renvoyant vers les commissions à venir alors qu'il nous est indispensable d'obtenir ces informations lors des débats pour guider nos votes.

Pire encore, le maire a fait le choix de réduire la fréquence des conseils municipaux. Bilan : pas moins de 45 points à l'ordre du jour... Fort de ses attributions certaines délibérations ont été traitées au pas de course. Il a également tenté d'empêcher les débats en réduisant au silence la voix des oppositions en coupant le micro.

La majorité oublie qu'à travers cette attitude elle bafoue pas moins de 70 % des électeurs et qu'elle contribue ainsi à la défiance de nos concitoyens envers la politique locale.

Nous laisserons cette fois encore les Saint-Marcellinois juger

de ce déni de démocratie à peine dissimulé.

Par ailleurs, nous déplorons le manque d'accompagnement et l'absence de réactivité de la majorité face à la destruction programmée d'un immeuble dans le quartier Beausoleil.

Nous réaffirmons notre soutien aux habitants concernés.

Nous vous souhaitons un bel été ! Prenez soin de vous.

N'hésitez pas à nous contacter :
contact@saintmarcellindemain.fr ou sur notre page Facebook

L'Équipe Saint-Marcellin Demain

Noëlle THAON, Jean-Luc PIQUER, Isabelle GAUVIN

[Juin 2021](#)

La navette du TIC est gratuite !

Excellente nouvelle pour les usagers de cet outil de transport intercommunal et impossible de rater l'info grâce aux efforts de communication déployés pour annoncer la nouvelle : réseaux sociaux, panneaux dans la ville,...

Mais savez-vous comment ce transport est devenu gratuit?

TIC tac TIC tac remettons les pendules à l'heure, revenons en novembre 2020 lors du conseil municipal lorsque le conseiller d'opposition Jean-Luc Piquer souligne le caractère illégal du TIC qui, du fait de sa non gratuité (à ce moment là) relève du transport public et se doit donc d'être soumis à réglementation moyennant quelques formalités non remplies à cette date....

Tout le monde « TIC » ... de quoi se mêle l'opposition de Noëlle Thaon ?

C'est sans compter sur la ténacité de J.L Piquer qui s'accroche (telle une « TIC » ?) à ce dossier en fournissant les éléments juridiques pour que la municipalité reste dans la légalité et surtout que les usagers soient protégés en cas d'accident.

Décision a donc été votée de rendre le TIC gratuit. La gratuité transfère le TIC dans le domaine privé et le rend donc légal.

Alors bien-sûr notre équipe Saint Marcellin Demain est taxée de procédurière (c'est devenu un TIC ? ou un TOC ? seule une psychologue pourrait nous le dire) mais nous ne perdons pas de vue notre objectif : rester vigilants pour les Saint Marcellinois.es, la vigilance n'excluant pas la confiance.

Isabelle Gauvin

□Conseillère Municipale d'opposition Saint Marcellin Demain

Saint-Marcellin pour tous

Août 2023

Ce 8 août, date limite de remise de notre tribune, l'actualité municipale est très calme. Mais nous préparons pourtant un moment clé de notre mandat : l'élection le 24 septembre des cinq sénateurs de notre département. Il est important de rappeler son importance.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par un collège de « 162 000 grands électeurs ». Ce sont pour 95% d'entre eux des élus municipaux délégués par leur conseil.

Pour notre groupe il s'agit de Jacques Lascoumes et Sylvie Chapre

Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans; la durée

du mandat est depuis 2011 de six ans, auparavant elle était de neuf ans.

Le Sénat est la chambre haute du Parlement. Il vote les lois à la suite de l'Assemblée nationale et peut proposer des modifications (amendements) et même des lois. En cas de désaccord entre les deux chambres l'Assemblée nationale a presque toujours le dernier mot.

Malgré cela trop souvent les élus locaux prennent comme excuse à leur impuissance l'attitude de l'état, alors qu'ils détiennent presque la moitié du pouvoir législatif ! Ils ne travaillent et ne dialoguent pratiquement jamais avec les sénateurs qui viennent leur rendre visite une fois par mandat avant les élections...

Il est difficile de faire évoluer cela mais nous essaierons d'obtenir et de vous rapporter les actions de nos sénateurs isérois à compter de ce nouveau mandat.

Nous vous souhaitons d'avoir fait le plein d'énergie et de bonne humeur lors de vos vacances.

Jacques Lascoumes , Lucile Vignon, Bruno Giardino, Sylvie Chapre

Juillet 2023

En cette fin d'année scolaire l'actualité municipale est relativement calme. Néanmoins trois sujets notables ont été à l'ordre du jour du dernier conseil.

L'étude de la réalisation des pistes cyclables a été voté. Dans le principe c'est louable mais l'état de nombreuses voiries est déjà très mauvais, en particulier l'ancienne route de chatte dont le bitume se désagrège et qui comporte de nombreux nids de poule. Malheureusement l'équipe en place n'a aucune vision d'ensemble de l'état de la voirie de la commune et ne visualise pas l'essentiel.

Le remplacement total de l'éclairage du stade la Saulaie et des rues éclairées toute la nuit, par des projecteurs LED (à plus basse consommation) a fait l'objet d'une demande de subvention. Le cout est de 42 000€ après déduction de la subvention Fédération Française de Football + 358 000€ environ financés par les impôts de la commune et la région. Un remplacement progressif à chaque fin de vie d'équipement aurait été plus conforme au souci de développement durable.

Une subvention a été demandée pour le réaménagement du Champ de Mars et de la Place d'Armes. A cette occasion Christian Dreyer adjoint à l'urbanisme a admis la suppression de huit places de parking mais nous restons très circonspects et nous craignons que le commerce local soit détruit par l'idéologie anti-parking voiture importée des grandes villes qui anime l'équipe en place.

Jacques Lascoumes , Lucile Vignon, Bruno Giardino, Sylvie Chapre

Juillet 2021

L'avenir de l'îlot Gambetta a toujours été pour nous un sujet essentiel.

Lors de notre campagne électorale, nous avons pris des positions fortes sur ce dossier.

En effet, la place Jean Sorel doit s'ouvrir le plus largement possible sur ce boulevard pour mieux faire rayonner notre centre-ville en facilitant son accès.

Aujourd'hui, il est donc nécessaire de d'éclaircir au maximum cette zone en supprimant les bâtiments insalubres qui séparent la place et le boulevard.

Des projets malvenus de rénovation des bâtiments existant envisagés durant l'ancienne mandature semblent malheureusement

toujours en cours dans la nouvelle équipe.

L'existence d'une partie de rempart ne saurait justifier le maintien de ces taudis même rénovés.

En effet, il est tout à fait possible de concilier la préservation des vestiges à valeur historique sans pour autant nuire au développement du centre-ville.

Il convient donc de dégager soigneusement le rempart puis de prendre des résolutions au vu de ce que nous découvrirons.

À ce jour, nous n'avons pas connaissance d'un avis écrit des bâtiments de France sur ce sujet, en conséquence, notre réflexion peut et doit s'exercer en toute liberté.

Soyez surs, chers concitoyens, que sur ce dossier, nous serons très vigilants et force de proposition.

Après un printemps particulièrement difficile à de nombreux points de vue, nous vous souhaitons un été et des vacances, les plus libres et heureuses possible.

J. Lascoumes, L. Vignon, B. Giardino, S. Chapre

Mai 2021

La commune s'interroge enfin sur le devenir des arbres de notre ville !

Depuis longtemps aucun arbre malade n'était remplacé. Aujourd'hui, malheureusement, en abattre un grand nombre est devenu incontournable et urgent.

Le projet de parking à la Saulaie, nous amène à constater que de nombreux platanes sont malades et menacent notre sécurité.

Sylvie Mocellin Chapre, motivée par la tradition forestière familiale, représente notre groupe dans cette nouvelle « Commission Arbres » Trois rencontres ont eu lieu. Les échanges y sont passionnants. Nous avons conscience que certaines

décisions seront difficiles à prendre mais indispensables pour la sécurité de tous.

Un diagnostic précis des arbres est en cours avec l'ONF. Certains seront à enlever rapidement car en très mauvais état.

Si c'est financièrement possible, nous soutiendrons la plantation d'espèces diversifiées avec un ombrage important, apportant rapidement de la fraîcheur car nous sommes une commune du sud. Ainsi, nous diminuerons le risque de contagion et ce sera plus esthétique et plus pédagogique

Nous resterons vigilants pour qu'au moins un arbre soit replanté pour chaque arbre abattu.

Mais, le renouvellement sera difficile car, même en replantant des arbres de bonne taille, il faudra être patient avant d'avoir des ombrages conséquents.

Nous ne sommes que de passage sur terre et les arbres, même s'ils perdurent plus longtemps que nous, le sont aussi.

J. Lascoumes, S.Chapre, L.Vignon, B.Giardino

Saint-Marcellin avenir